

Chronique de la "Semaine Religieuse"

Léon XIII vient de porter un nouveau coup à la franc-maçonnerie italienne, comme on l'a vu par sa lettre au peuple italien, que nous avons publiée récemment. Il est évident que les beaux jours de la secte sont passés, et qu'elle est menacée de finir, comme une foule de banques de la Péninsule, par la banqueroute. L'avertissement solennel du Saint-Pontife venait à peine d'être donné, qu'il recevait une éclatante confirmation.

Un franc-maçon italien, qui a cessé de l'être, paraît-il, mais qui n'a pas cessé d'être un anti-clérical pur sang, au point qu'il a renoncé à son nom de baptême pour prendre celui d'un démon, et donner aussi à ses enfants des noms tirés de l'enfer, rédige le journal *Les Gémonies*. Or, il y déclare que depuis 17 ans le gouvernement est aux mains de la franc-maçonnerie ; que le cabinet actuel ne compte que deux ministres non affiliés à la secte ; que des sous-secrétaires d'Etat, cinq sur sept, sont franc-maçons, et que le roi Humbert a été reçu dans la Franc-maçonnerie à Naples, à la même époque que lui. Le fait, ajoute-t-il, que le premier ministre actuel n'est pas franc-maçon, n'a aucune importance, car la franc-maçonnerie est directrice et maîtresse absolue de son gouvernement comme de tous les précédents.

Bien que ces aveux n'apprennent rien à ceux qui se sont donné la peine de lire les travaux publiés depuis quelques années sur la maçonnerie, et en particulier l'encyclicque *Humanum genus*, ils n'en sont pas moins précieux, puisqu'ils tombent de la bouche d'un des principaux affidés, resté anti-clérical s'il est vrai qu'il a rompu avec les loges.

Le rédacteur du journal *Les Gémonies*, termine ses confidences, en déclarant, sans circonlocution, que la Franc-Maçonnerie, « non seulement paraît, à en juger par les actes de quelques-uns de ses chefs, mais est, en réalité, une société de malfaiteurs, qui commande tout ce qu'il y a de plus contraire aux lois morales, sociales et civiles. »

De son côté, la *Civiltà Cattolica* a pris à partie, depuis plusieurs mois, le grand maître de la maçonnerie italienne, le défie de pouvoir établir son honorabilité, et l'accuse en particulier :

1° d'être à la tête d'une société d'accaparement et de s'être rendu coupable de toute une série d'indélicatesses aux dépens du trésor, indélicatesses prouvées par les documents parlementaires, sans que le vénérable chef en question, maître de l'Ordre, ait jamais songé à nier leur existence ;

2° D'avoir été mis au défi de prouver qu'il n'a rien de com-